



DELIBERATION

du Conseil Municipal de Saint-Palais-sur-Mer

Séance du 27 juin 2008

Par suite d'une convocation en date du 19 juin 2008, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie le 27 juin 2008 à 20h30 sous la Présidence de Monsieur Claude BAUDIN, Maire.

Nombre de Conseillers En exercice 23 Présents 21 Votants 22	Etaient présents : Monsieur Claude BAUDIN, Maire Jean-Louis FOURNIER, Bernard THOMAS, Martine MANEY, Stéphane MAGRENON, Didier CHAVAGNAC, Philippe VIDAL, Isabelle PRUD'HOMME, Danièle LE COZ, Katy LARTIGUE, Jeanne FETTU, Jean-Pierre HERVOIR, Marie-Luce FLEURY, Aurélien VILLEGER, Jean-Marie BOURGEUS, Pascale VANHOVE, Françoise MIGNOT, Marie-Caroline SEUROT, Fabrice SIRE, Marie-Christine BASTARD, Jean-Philippe GUERRY.
Affichée le 1 - JUIL. 2008	Absente représentée : Sophie THEAS (procuration Jean-Louis FOURNIER. Absent : Bernard ROYER. Madame Marie-Luce FLEURY est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Objet : Motion contre l'implantation d'un Terminal Méthanier au Verdon.

Sur proposition de Monsieur Bernard THOMAS, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Maintient, à l'unanimité, son opposition à l'implantation d'un Terminal Méthanier au Verdon, qui mettrait en cause la qualité environnementale de l'Estuaire de la Gironde, la sécurité de ses habitants et son économie touristique.
- S'associe par la présente à l'objectif poursuivi par l'association « Une pointe pour tous », collectif des deux rives.

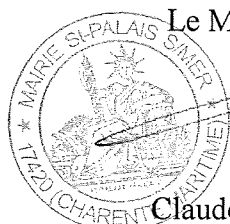
Certifié exécutoire compte tenu :
- de la transmission en Sous-Préfecture
- de la publication le

1 - JUIL. 2008

FAIT ET DELIBERE LES
JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Maire

Claude BAUDIN

Le Maire

Claude BAUDIN